

Prévention des risques biologiques

Modalités pédagogiques

Durée : 7 heures, 1 jour

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : Voir convention

Participants : 1 mini – 10 max

Dates : Voir convention

Niveau : Initiation

Présentation de la formation

Cette formation vous permettra de maîtriser les connaissances de base pour comprendre l'action des agents biologiques. Vous découvrirez les outils d'évaluation des risques biologiques et les dispositions légales.

Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Identifier, comprendre et maîtriser les risques biologiques
- Maîtriser les connaissances de base pour comprendre l'action des agents biologiques
- Adopter les bons gestes et réflexes face aux dangers des agents biologiques
- Sensibiliser et former à l'utilisation des EPI et à la gestion d'un incident ou accident lié à un agent biologique afin que chacun d'entre eux devienne un acteur de la prévention dans son environnement de travail

Public visé et Prérequis

Public visé :

Toute personne en contact avec des agents biologiques

Prérequis :

Maîtriser la langue française

Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.

Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

Jour 1

Matin

Identifier et comprendre les agents biologiques

- Définition du risque biologique
- Identification et classification des agents biologiques
- Croissance, développement des agents biologiques
- Voies d'exposition et les modes de transmission

Évaluer, prévenir et se protéger du risque biologique

- Équipement de protection collective et individuelle
- Quel EPI (équipement de protection individuelle) utiliser
- Hygiène avant, pendant et après contact avec des agents biologiques

Après-midi

Réagir en cas d'incident ou d'accident

- Accidents du travail : incidences financière et sociale
- AES (Accident d'exposition au sang)
- Équipements de secours
- Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD

Matériel requis : Ordinateur personnel autorisé

Modalités d'évaluation

Avant la formation : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

Pendant la formation : exercices, quiz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

En fin de formation : un questionnaire à choix multiple permettra de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Critère d'évaluation :

- Un score de 75% de bonnes réponses doit être obtenu pour la validation des acquis.

Après la formation : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

Moyens d'encadrement

Formateur spécialisé en prévention des risques depuis plus de 10 ans.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle à la fin de la formation

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 09 51 04 21 45 ou par mail à handicap@passpro.fr.